

AVIS

Par la présente, il est porté à la connaissance du public que par arrêté de la Ministre de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité, N° : EAU/AUT/25/0491 du 14 juillet 2025, DT SYRA Ouljen c/o Annick Hoffmann est autorisé à procéder à l'organisation d'une course de canards en plastique sur le cours d'eau « Syre » à Olingen en date du 15 août 2025.

Le public peut prendre inspection de la décision et des plans y afférents à la maison communale.

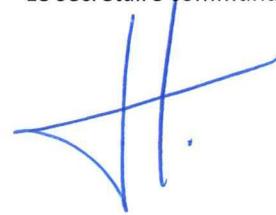
Un recours est ouvert contre cette décision devant le Tribunal Administratif qui statue comme juge du fond. Ce recours doit être introduit, sous peine de forclusion, dans un délai de 40 jours à compter de la notification de la décision.

Berg, le 23 juillet 2025.

Le bourgmestre,



Le secrétaire communal,



Administration Communale de Betzdorf
11, rue du Château | L-6922 Berg
T (+352) 28 13 73 | F (+352) 28 13 73-212

secretariat@betzdorf.lu
f GemengBetzder @ gemeng_betzder
betzdorf.lu